



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

21 janvier 2020 à 18h30

Collège Prélaz

- Parents :** Christelle Joly, Monstserrat Bolanos, Audrey Mouton, Davida Del Curto, Amaya Lopez, Joëlle Misson
- Professionnels :** Evin Celik, Piguët Jonas, Marc Schmidt, Adèle Billotte, Marion Grangier, Justine Beco, Philippe Hofstetter
- Organisations :** Valérie Cavin, Manuel Canosa, Gaëtan Da Cruz
- Autorités politiques :** Keko Razzano
- Excusés/absents :** Sarah Weber, Manuel Lambert

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 19.11.19
3. Admissions / démissions / changements de fonction
4. Festival : retour des GT (budget, communication, programme, logistique)
5. Journal de la commission (retour n°1 et planification n°2)
6. Aménagement cours écoles
7. Retour séance coordination des Présidents des CET
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko Razzano ouvre la séance : excellente année 2020 à toutes et tous !
L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 19.11.19

Le PV du 19 novembre 2019 est adopté.

3. Admissions / démissions / changements de fonction

Pas de changements.

Les jetons de présence 2019 seront versés fin janvier.

4. Festival : retour des GT (budget, communication, programme, logistique)

- *Budget*

Le GT s'est réuni. Sur le budget 2019, les coupes ont été commandées.



Une demande va être faite à l'unité PSPS (Ville de Lausanne – promotion de la santé et prévention en milieu scolaire), pour un montant de CHF 500.- (il vaut mieux mettre des dépenses précises).

Les badges souvenirs pour les participant-e-s (souvenirs) seront commandés sur le budget 2020.

Audrey Mouton renvoie le budget à jour.

- *Communication et bénévoles*

Les affiches : il sera proposé que chaque classe fasse une proposition, mais en les « cadrant » un peu plus. Les formats, délais, etc. seront communiqués aux enseignants dès fin janvier, pour un délai au mercredi 4 mars.

Un communiqué de presse sera prévu et envoyé aux médias locaux.

Un bar à boissons pourrait être organisé avec des bénévoles. Une boisson pourrait être offerte aux participant-e-s, par exemple avec un système de boissons.

Un texte de présentation d'une dizaine de lignes sera préparé pour mettre sur le site internet de l'école.

Bénévoles : les besoins sont sommairement évalués :

Salon bleu : 4 personnes

Billets : 3 personnes

Ouvreurs : 3 personnes

Pour chaque poste, il faut prévoir 3 tranches horaires, soit une trentaine de personnes minimum. Les besoins seront affinés selon les options logistiques prises (stand boissons, nourriture, système d'entrée, etc.).

- *Programme*

10h30-12h30

Chœur de Prélaz (15')

11h Finales 5-6P le matin (1h30)

12h45 : résultats

Pause de midi 13-14h

14h-17h

Zumba + éventuellement un moment pour les classes 1-2P qui voudraient proposer quelque chose

Finales 3-4P

Spectacle la Belle et la bête (et dépouillement)

17h30 : résultats

L'objectif est d'avoir plus de finalistes pour chaque ½ journée : 15 au lieu de 12.

Jury : castings : 6 personnes, même jury pour les différents collèges, principalement composé d'enseignant-e-s

Finales : Aurélie, Philippe, les anciens vainqueurs, Manuel

- *Logistique*

Inscriptions : les enseignant-e-s les ont distribuées aux classes, le délai de retour est fixé au 14 février.

- *Divers*

Quelques courriels ont été envoyés par des parents mécontents du concept du Festival (côté compétitif) et de l'accès des images sur YouTube.

Décision : Keko Razzano va prendre contact avec la Gendarmerie et Action Innocence pour demander leur avis. Le bureau formulera ensuite une réponse expliquant qu'on remercie pour les remarques, et qu'on invite volontiers les parents à venir 30' avant la prochaine séance de commission pour en discuter plus en détail de leurs réticences et du concept du festival.

5. Journal de la Commission (retour n°1 et planification n°2)



Quelques classes ne l'ont pas reçu : attention à bien vérifier comment se passe la distribution.

Il n'y a pas eu beaucoup de retours, mais plusieurs parents ont été « reconnus ».

Prochain numéro à prévoir « spécial festival » : annoncer le festival, rechercher des bénévoles → c'est le groupe communication du Festival qui s'en occupe. Distribution n°2 : avril

6. Aménagement cours d'écoles

Demande de devis à faire pour les Playform. Les parents de Malley et Provence ont été consultés pour les choix de dessin. Une fois que les prix précis sont connus, une demande formelle sera faite auprès de la Ville pour le financement. L'objectif serait de le faire en premier à Malley, puis éventuellement à exporter à Provence, voire Prélaz.

Le Conseil des élèves demande également d'avoir des bancs dans la cour de Prélaz ; il a écrit une lettre à la CET. Keko Razzano y répond, en mettant Mme De Pietro en copie.

7. Retour séance coordination des Présidents des CET

Une séance a eu lieu hier 20 janvier 2020. Le canton a demandé de consulter les enseignant-e-s et les Commissions d'établissement concernant la révision de la LEO. Keko Razzano y a participé, mais au vu des délais et de la complexité de la tâche, il n'a pas été possible de donner une position unifiée pour la CET de Prélaz, ni pour les CET de manière globale. Seul un point a fait consensus : viser à une équité de traitement entre les différents établissements. Il a été demandé qu'un retour d'information du Canton soit fait aux CET.

8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Judi 27 février à 18h30 à Malley.

Mardi 7 avril à 18h (avec le Conseil des élèves) à Prélaz.

9. Divers et propositions individuelles

Néant.

La séance est levée à 21h00.

Christelle Joly
Secrétaire

Lausanne, le 27 janvier 2020

Lausanne, mai 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch